NOUVEL AN SOUS LES FLOCONS DE CERDAGNE

Raquettes sur les hauts plateaux des Bouillouses

FICHE TECHNIQUE I randonnée accompagnée en étoile I 4 jours, 3 nuits, 4 jours de randonnée à pied et/ou en raquettes à neige

L'hiver en Cerdagne et Capcir vous offre la neige (entre 1800 et 2500 m d'altitude) et le beau temps (3 000 heures de soleil par an). Voici une découverte des "altiplanos" pyrénéens autour du lac et du refuge des Bouillouses, en totale sécurité, raquettes aux pieds, le sac léger, là où la neige est presque toujours présente.
Une succession de hauts plateaux, parsemés de lacs glacés sur lesquels nous marcherons, alterneront avec de jolies combes boisées, constellées de mille traces d'animaux sauvages parfois visibles.
Un hébergement chaleureux, des eaux chaudes en plein air et la magie d'une mer gelée intérieure pour une escapade dépaysante avec un accompagnement du pays…

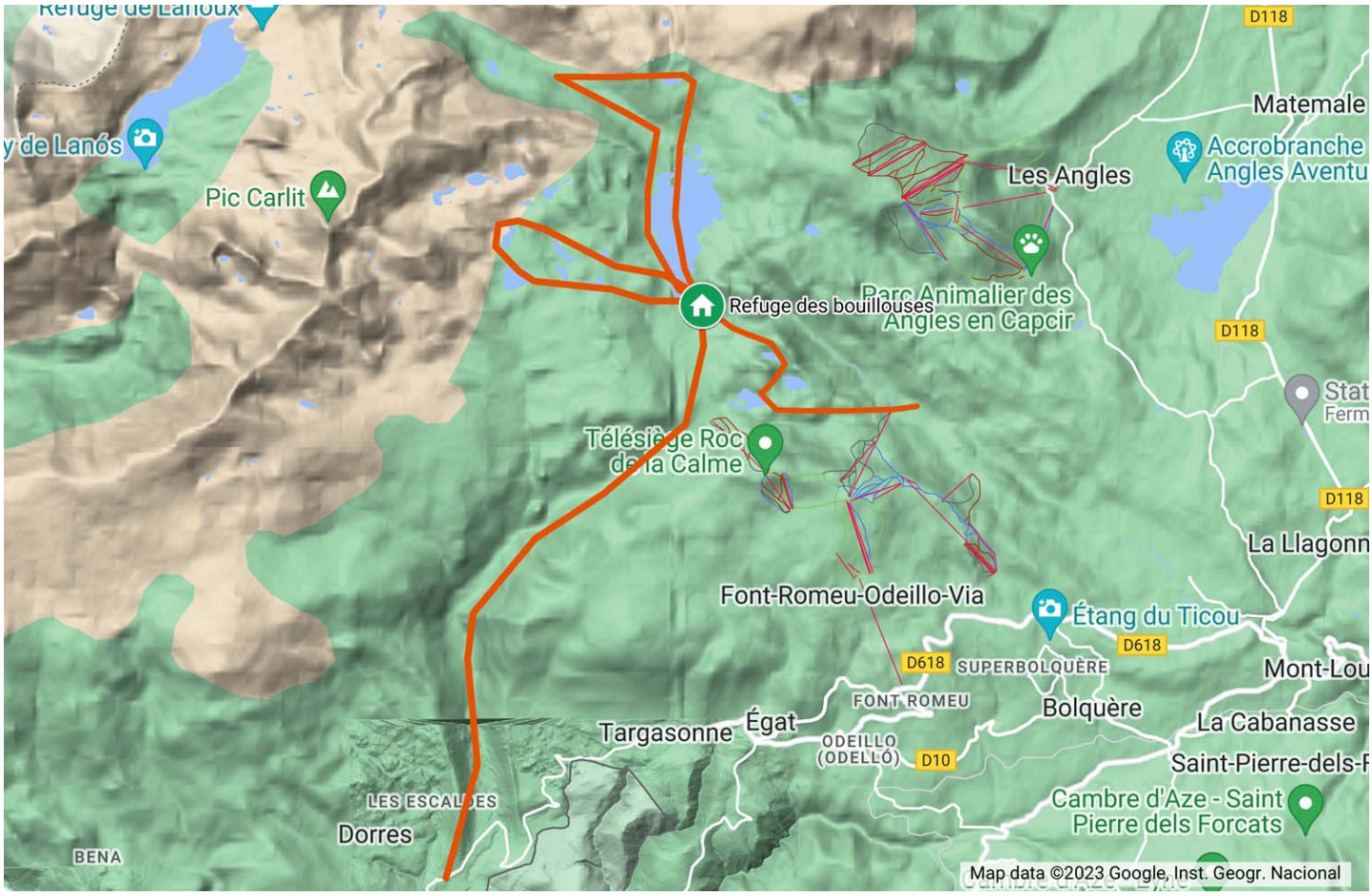

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

Chaque année, du 30 décembre au 2 janvier

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transport des bagages
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur diplômé d'Etat
- Un repas amélioré le soir du réveillon (boissons comprises)
- Prêt des raquettes et des bâtons

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas (sauf le soir du réveillon)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : alternances de belles combes boisées et de lacs gelés dans le très sauvage espace des lacs inférieurs du Carlit. Les étangs de Pradeille, Noir et le Long s'enchaînent au milieu des pins à crochets jusqu'au site "nordique" des Bouillouses à 2 000 mètres d'altitude. Nuit au refuge des Bouillouses.

Jour 2 : le lac gelé des Bouillouses (150 hectares de glace et plusieurs milliers de forêt à 2 000 mètres d'altitude !) et la plate vallée de la Grave. Nuit au refuge des Bouillouses, soirée de la Saint Sylvestre avec un repas amélioré.

Jour 3 : les lacs supérieurs en chapelet au milieu des pins et le "désert" blanc du Carlit. Un terrain d'évolution fait de hauts plateaux nordiques taillés pour la pratique de la raquette à neige avec des reliefs très doux au pied du pic Carlit et au milieu des isards. Tout autour les sommets offrent un paysage de haute montagne. Nuit au refuge des Bouillouses.

Jour 4 : agréable descente par la vallée d'Angoustrine, entre forêts clairsemées et belles "prairies" tout de blanc revêtues. Retour dans l'après-midi vers la gare de Latour-de-Carol et fin du séjour.

⊳ Nota bene

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 10 h 30 en gare SNCF de Latour-de-Carol (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 4 vers 17 h en gare SNCF de Latour-de-Carol (66).

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Latour-de-Carol (66). Horaires et tarifs : Tél. 36 35 ou http://www.voyages-sncf.com
- Par la route : depuis Toulouse, suivre direction Foix, Tarascon, Ax et le Puymorens (par le col ou le tunnel), continuer sur la RN 20 jusqu'à la gare de Latour-de-Carol.

⊳ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

Gratuit non gardé à la gare SNCF

Arrivée la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- Arrivée en voiture : à Angoustrine (66) hôtel Le Relais du Belloch** (8 km de la gare de Latour-de-Carol) Tél. 04 68 30 07 24.
- Arrivée en train : à Latour-de-Carol, La Maison Carolane et l'Auberge Catalane.

+ Le PLUS Randonades

Si vous dormez à l'hôtel Le Relais du Belloch la veille du départ, vous profitez du stationnement gratuit dans un parc privé pendant le séjour. Dans ce cas, rendez-vous à l'hôtel directement : prévenir avant le départ. L'hôtel et Randonades déclinent toute responsabilité en cas de sinistre.

HÉBERGEMENT & REPAS

3 nuits au refuge des Bouillouses gardé et chauffé, en dortoir (duvet non nécessaire).

Vous dormirez au refuge des Bouillouses entièrement rénové. Tout confort, il offre des petits dortoirs, dans un environnement naturel à 2 000 mètres d'altitude.

Nuit en refuge de montagne
Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.
Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU

En moyenne 300 à 600 m de dénivelé positif et 4 à 5 heures de marche effectives par jour.

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage uniquement de vos affaires personnelles pour la journée de marche. Prévoir un bagage suiveur facilement transportable (cf. nos conseils sur l'équipement).

TRANSFERTS

- Jour 1 de la gare de Latour-de-Carol au pla des Avellans (30 min)
- Jour 4 de Angoustrine à la gare de Latour-de-Carol (10 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron… un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui restent à l'hébergement, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres) et pour porter les raquettes lors d'éventuelles "marches d'approche".

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

⊳ Nous fournissons raquettes et bâtons et/ou des "crampons" forestiers pour la progression sur sentiers partiellement recouverts de neige.

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *La Cerdagne et ses frontières* de François Mancebo
- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :
– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.
L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.